

Situation économique et sanitaire avec la pandémie de coronavirus dans l'Océan Indien au 30 juillet 2021 (n°71)

Madagascar

EPIDEMIE – L'urgence sanitaire prolongée de 15 jours supplémentaires, mesures sanitaires plus strictes maintenues pour six districts



25 juillet 2021



Les mesures annoncées ce dimanche soir par le Premier ministre Christian Ntsay n'ont pas beaucoup changé par rapport à celles prises il y a deux semaines. L'état d'urgence sanitaire est prolongé de quinze jours supplémentaires et six districts font l'objet de mesures particulières. Il s'agit notamment d'Antananarivo Renivohitra, d'Antananarivo Atsimondrano, d'Antananarivo Avaradrano, d'Ambohidratrimo, d'Antsirabe I et de Fianarantsoa I.

Les douze mesures annoncées par le Premier ministre :

- **Prolongement de 15 jours de l'état d'urgence sanitaire,**
- Maintien du respect des mesures sanitaires et des gestes barrières,
- Maintien de l'ouverture du Centre de traitement de Covid-19 (CTC-19) au Village Voara où 15 patients sont actuellement sous traitement,
- Interdiction des rassemblements de plus de 400 personnes dans les six districts mentionnés plus tôt,
- Interdiction de transport des dépouilles mortelles des personnes décédées de la Covid-19 hors de la région du décès, inhumation à effectuer dans les 24 heures suivant le décès et ne devant être assistée par plus de dix personnes
- Interdiction des exhumations et des cérémonies de retournement de morts,
- Couvre-feu de minuit à 4h du matin dans les six districts suscités,
- Fermeture des boîtes de nuit dans les six districts surveillés,
- Interdiction de concerts et de spectacles en plein air dans les six districts évoqués, mais autorisés dans les autres localités,
- **Maintien de la fermeture des frontières pour les passagers en provenance de l'étranger sauf pour ceux bénéficiant des autorisations dérogatoires indiquées par le Conseil des ministres,**
- **Autorisation des vols domestiques Tsaradia, mais passagers devant effectuer un test antigénique trois heures avant le décollage,**
- Mesures supplémentaires pouvant être prises par le gouverneur mais en concertation avec le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation (MID).



28 juillet 2021



L'enfance est souvent vue comme une période d'insouciance, où les seules préoccupations consistent à jouer, à étudier et à grandir naturellement.

A Madagascar, 17% des enfants ne satisfont pas à cette image d'Épinal, car ils sont amenés très tôt à subvenir aux besoins basiques de leurs familles. Dans beaucoup de régions, chaque bouche à nourrir doit se rendre utile. Ces enfants sont pourtant souvent payés avec un salaire de misère qui ne couvre même pas les dépenses pour les soins médicaux si jamais ils ne tombent malades.

Nous sommes allés à la rencontre de ces enfants, qui ont abandonné très tôt la nonchalance propre à leur âge pour plonger dans le monde des adultes.

tribune.com
MADAGASCAR

26 juillet 2021

Le vaccin Janssen arrive dès demain, l'AstraZeneca la semaine prochaine

Le vaccin Janssen du laboratoire américain Johnson & Johnson arrivera ce mardi, 302.400 doses sont attendues selon le Premier ministre, Christian Ntsay lors de son intervention sur les chaînes audiovisuelles publiques dimanche soir. Il a annoncé également le prolongement de l'état d'urgence sanitaire pour une durée de 15 jours toujours dans le cadre du renforcement de la lutte contre l'épidémie de Covid-19.

Christian Ntsay a évoqué l'arrivée de ce vaccin monodose américain, réputé très efficace contre le variant Sud-africain de Covid-19, il y a deux semaines. Il avait notamment parlé de 160.000 doses dont l'arrivée sur le sol malgache résulte de la coopération avec l'Agence américaine de développement (USAID) mais ce sera finalement le double de la quantité initialement annoncée qui sera disponible. Ce vaccin qui ne nécessite qu'une unique injection est attendu par une frange de la population notamment pour ceux qui veulent se faire vacciner mais réticents au vaccin Covishield, le générique d'AstraZeneca, fabriqué en Inde. La ruée vers le vaccin Janssen ne devrait pas ainsi tarder. Hier, le premier ministre n'a toutefois pas mentionné les catégories de personnes qui pourront bénéficier de ce vaccin. Il a juste indiqué que le pays dispose d'un plan de vaccination. Le plan national de déploiement de la vaccination élaboré conjointement entre le ministère de la Santé publique et l'Académie nationale de médecine de Madagascar, établit un plan triennal de vaccination contre le Covid-19. La première phase a débuté avec les premiers vaccins de l'initiative Covax. Dans sa stratégie vaccinale, le gouvernement veut faire vacciner quatorze millions de personnes d'ici la fin du premier semestre 2023.

Par ailleurs, Christian Ntsay a confirmé l'arrivée de 200.000 doses du vaccin AstraZeneca, original cette fois-ci, dès le début du mois d'août. Les 196.000 personnes ayant reçues les premières doses de Covishield recevront ainsi en deuxième dose l'AstraZeneca. L'Etat avec la communauté internationale envisagent ainsi d'étendre plus largement la vaccination dans les semaines à venir. Les grandes entreprises implantées à Madagascar, comme Ambatovy et les représentations diplomatiques, ont quant à eux déjà procédé à la vaccination de leurs personnels par leurs propres moyens.

Actuellement, selon le bilan officiel du Ministère de la santé, on constate une baisse très nette des cas confirmés et du nombre de décès mais une menace du variant Delta de l'épidémie, qui touche actuellement 120 pays dans le monde, plane toujours, d'où la nécessité de garder les frontières fermées pour les 15 jours à venir, selon Christian Ntsay.



27 juillet 2021



Infrastructures aéroportuaires: Vingt-trois aérodromes cherchent preneurs

L'Aéroport de Madagascar (Adema) poursuit sa politique d'ouverture pour rentabiliser ses infrastructures dont elle a la charge. Cette société d'Etat est actuellement en quête de partenaires pour gérer et exploiter 23 aérodromes.

L'Aéroport de Madagascar (Adema) relance un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la gestion, l'exploitation et le développement de 23 aérodromes secondaires répartis dans toute l'île (Ambatondrazaka, Tsiroanomandidy, Ambalavao, Ambatomainty, Ambilobe, Ampanihy, Amborodia (Bekopaka), Andapa, Ankavandra, Ankazoabo, Antsalova, Befandriana Avaratra, Bekily, Beroroha, Betioky, Betroka, Malaimbandy, Mandambe, Morafenobe, Port-Bergé, Soalala, Tsaratanàna et Vatomandry).

Les soumissionnaires devraient déposer leurs offres au niveau de la direction générale de la société au plus tard le 10 septembre. Selon les précisions apportées, ils peuvent manifester leur intérêt pour la gestion d'un ou plusieurs aérodromes.

Ils doivent également prouver leurs capacités financière, organisationnelle et en ressources humaines nécessaires à la bonne marche de la gestion et l'exploitation de l'aérodrome. Chaque soumissionnaire peut être, soit une Organisation non gouvernementale (ONG), un Etablissement public à caractère industriel et commercial (Epic), une Société à responsabilité limitée (SARL), une société anonyme (S.A.), un groupement ou un consortium, ou encore une association régie par l'ordonnance 60-133 du 3 octobre 1960.

Rentabilité

Optimiser la rentabilité des infrastructures aéroportuaires, est le principal objectif de l'Adema. Après la concession de gestion des deux aéroports internationaux, notamment Nosy Be et Antananarivo, l'Adema gère actuellement six aéroports internationaux (Taolagnaro, Toliara, Toamasina, Mahajanga, Antsiranana et Sainte-Marie), quatre aéroports principaux (Sambava, Morondava, Fianarantsoa et Mananjary) et 44 aérodromes répartis dans toute l'île.

Pour l'Adema, cette politique d'ouverture vise également à augmenter le trafic à Madagascar, à réduire les ressources financières publiques allouées au secteur aérien et à respecter les normes recommandées en matière de sécurité et de sûreté aérienne.

Ile de la Réunion



28 juillet 2021



Covid à La Réunion : Ce qu'il faut savoir avant les annonces du préfet

La situation sanitaire s'est très fortement détériorée ces derniers jours à La Réunion. Le préfet doit annoncer avant la fin de la semaine (plutôt jeudi ou vendredi) de nouvelles mesures de lutte contre le coronavirus. On fait le point ce que l'on sait pour l'instant.

L'épidémie de covid a pris une ampleur sans précédent à La Réunion la semaine passée. Tous les indicateurs sont dans le rouge, la circulation du virus est plus virulente que jamais et les hôpitaux sont presque à saturation. La situation n'a jamais été aussi critique.

Le nombre de contaminations double

2.616 nouveaux cas ont été recensés sur la semaine glissante du samedi 17 au vendredi 23 juillet. C'est du jamais vu depuis le début de l'épidémie de coronavirus à La Réunion. Le précédent record de contaminations hebdomadaires était de 1.441 cas.

Une hausse (+98%) bien plus forte que celle du nombre de dépistages (+4,6%). Le résultat est un taux de positivité, indicateur majeur du suivi de l'épidémie, qui explose : 8,1%.

Le taux d'incidence n'a donc aussi jamais été aussi haut avec 306,4 cas pour 100.000 habitants. La Réunion est aujourd'hui le 11e département le plus touché par le coronavirus.

Les hôpitaux quasi-saturés : EVASAN vers Mayotte ?

Le nombre de personnes Covid+ prises en charge en soins critiques est de 42. Trente-deux ont entre 21 ans et 60 ans. En médecine Covid, on dénombre plus de 80 malades atteints par le coronavirus.

La situation sanitaire s'est détériorée en métropole aussi et La Réunion ne pourra obtenir que la moitié des renforts nécessaires. Les autorités ont annoncé aux maires de La Réunion qu'elles planchaient sur des solutions de secours, dont les évacuations sanitaires vers Mayotte ou vers la métropole.

Reconfinement : "La mort annoncée de nombreuses entreprises"

Le président Chambre d'industrie et de Commerce de La Réunion s'exprime après la réunion de crise entre le préfet et les acteurs socio-économiques à l'approche des annonces de nouvelles restrictions sanitaires.



27 juillet 2021

"Suite à la réunion avec M. le Préfet, l'ARS nous a alerté sur la situation sanitaire catastrophique.



C'est une mort annoncée de nombreuses entreprises si nous repassons en confinement. Pour rappel, le 1er confinement a coûté plus de 730 millions d'euros.

Sauf qu'au début, les entreprises découvraient le confinement avec une trésorerie plus ou moins saine. Après une vingtaine de mois, on constate que celle-ci s'est fortement dégradée. Je réitère donc mes propos : l'annonce d'un nouveau confinement serait la mort de nombreuses entreprises réunionnaises.

La période est d'autant plus critique que les mois de juillet/août sont des mois très importants économiquement, notamment avec la rentrée des classes. Un nouveau confinement impacterait le chiffre d'affaires des petits commerces des centres-villes et des Hauts, alors même que les grandes surfaces pourront rester ouvertes et vont profiter pour capter ce chiffre d'affaires.

Les petites entreprises ne comprendraient pas cette double peine.

Ainsi, tout en comprenant la gravité de la situation sanitaire, je demande au Préfet de prendre en considération la situation des entreprises réunionnaises.

Entre le confinement total, partiel ou le couvre-feu, je lui demande de choisir l'option la moins préjudiciable.

Alors que nous réfléchissons à ce nouveau confinement, le chômage partiel repasse à 60%. Qu'en sera-t-il demain ? Surtout que beaucoup d'entreprises n'auront pas les moyens de financer ce chômage partiel. Il faudrait que l'Etat puisse faire l'avance de cette trésorerie.

Et qu'en sera-t-il pour la prise en charge des loyers, du Fonds de Solidarité National 1, du Fonds de Solidarité National 2, du Fond de Solidarité Régional et du remboursement du PGE ?

De plus, même si vous décidez d'un confinement partiel, l'évènementiel et les activités non sédentaires seront encore plus impactées.

M. le Préfet, quelle que soit la décision que vous serez amené à prendre, le monde de l'entreprise a besoin de vous."

Ibrahim PATEL, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion.

Confinement : Les commerçants très mitigés



28 juillet 2021

Le Quotidien
DE LA RÉUNION ET DE L'OCÉAN INDIEN

Même si le magasin reste ouvert, un confinement signifie une baisse de chiffre d'affaires.

Tandis que la perspective du confinement fait son chemin depuis le début de la semaine, le monde économique réunionnais, celui des commerçants et acteurs économiques du quotidien se refuse globalement à envisager une mesure aussi radicale.

Maison Delacourt : « *Je n'y crois pas du tout* ». Un éventuel reconfinement, Édith Delacour de la chocolaterie de l'Etang-Salé a du mal à l'envisager. « *Je n'y crois pas du tout, le gouvernement a une autre stratégie : empêcher les gens de vivre pour les pousser à se faire vacciner* », dit-elle. Bien sûr, « *le confinement permet de limiter rapidement le taux d'incidence et de libérer des lits en réanimation, mais il n'incite pas les gens à se faire vacciner* », ajoute-t-elle estimant plus probable qu'il y ait un couvre-feu « *plus tôt et peut-être le confinement aussi le week-end* ».

Quoi qu'il en soit, si le préfet annonçait un nouveau confinement, « *pour nous ça ne changera rien* », dit-elle. Enfin presque, « *on ne fera plus de salé et on remettra du chômage partiel. Mais qui va payer ? Macron a dit : fini le quoi qu'il en coûte. Est-ce que le préfet a les moyens de payer ?* », s'interroge-t-elle. L'année dernière la Maison Delacourt était restée ouverte, les chocolateries étaient considérées comme commerces essentiels. « *Je pense que ça sera toujours le cas. Il y a eu un bon côté au Covid : les gens ont compris qu'il fallait consommer local, privilégier les circuits courts et essayer de protéger notre économie. Notre clientèle achète moins de chocolat industriel et plus ici.* »

En faveur du couvre-feu

Elle espère néanmoins qu'elle n'aura pas à demander à ses clients leur pass sanitaire. « *Je reviens de Paris, au jardin des Tuileries même pour acheter une bouteille d'eau il fallait montrer son pass sanitaire* », dit-elle, estimant que si celui-ci devait être généralisé alors « *ils pourraient nous équiper d'un bip qui sonnerait pour ceux qui n'auraient pas le pass sanitaire* ».

Ile de Mayotte

Un état d'urgence sanitaire ou une épée de Damoclès au-dessus de la tête du département



25 juillet 2021



Le dernier point de situation de l'agence régionale santé à Mayotte est plutôt optimiste avec des chiffres stables et un virus qui semble ne plus progresser. La vigilance reste néanmoins de mise notamment avec la "menace réunionnaise" qui pèse sur les côtes mahoraises en ces heures de grandes vacances.

Or, dans le cadre du projet de loi relatif à la gestion de crise sanitaire, les parlementaires ont glissé un amendement dit de précaution.

En effet, celui-ci laisse la possibilité à un retour à l'état d'urgence sanitaire sur le département, donnant ainsi aux autorités des possibilités accrues de restrictions en matière de déplacements, limitations de sorties et rassemblements, à Mayotte « avant le 30 août » et jusqu'au 30 septembre.

L'île n'est donc pas sortie de "l'auberge Covid" qui est susceptible de servir à nouveau le couvert à tout moment. Bref, la Covid semble ne pas avoir fini de faire parler d'elle...

Covid-19 : 10 nouveaux cas dans les 7 derniers jours



28 juillet 2021



Sur les 7 derniers jours, dans un communiqué envoyé ce mercredi 28 juillet 2021, Mayotte enregistre 10 nouveaux cas avec un taux d'incidence de 3,6 pour 100.000 habitants. Le taux de positivité s'élève à 0,3%. Le nombre de personnes ayant reçu les deux doses de vaccination s'élève à 41 458 personnes. Nombres d'injections effectuées sur la population cible ayant effectué une dose : 96 251 Nombres de personnes ayant leur schéma vaccinal complet (sur la population cible) : 41 458 Nous publions ci-dessous le communiqué de presse de l'ARS Mayotte.



Transport aérien

Le CESEM estime le projet Zéna bien ficelé, mais souhaite que le tour de table financier soit bouclé

Zéna Airlines est annoncée comme la solution mahoraise à la cherté du transport aérien au départ ou à destination du territoire.

Mercredi 30 juin 2021, le Bureau du Césém a reçu dans ses locaux M. Julien NOVOU, porteur du projet de création de la compagnie aérienne mahoraise, Zéna Airlines. Cette réunion d'échanges était d'autant plus justifiée que la 2ème Assemblée départementale représentant la société civile organisée a inscrit le désenclavement de Mayotte au nombre de ses thématiques prioritaires depuis l'organisation du débat public sur l'allongement de la piste de l'aéroport de Pamandzi en 2011.

De plus en plus de personnes et de familles se déplacent à La Réunion et/ou en Métropole pour divers motifs : meilleurs soins (saturation du système sanitaire local), formations initiale et continue, affaires, tourisme, etc. Le monopole historique d'Air Austral sur les destinations Réunion et Métropole fait l'objet depuis décembre dernier d'un début de concurrence. C'est ainsi que le Césém s'est félicité du retour de Corsair Fly.

Initiée en 2019, la compagnie Zéna Airlines épouse l'impulsion du Conseil Départemental – qui voulait une solution alternative à l'arrêt des vols Corsair – un projet devenu aujourd'hui une cause territoriale.

A l'exception de toutes les autres initiatives, Zéna Airlines conserve la particularité d'être porté par des Mahorais, acteurs du transport aérien, et disposant de solides



expériences sur le transport aérien y compris localement.

Un projet bien avancé sur le plan administratif et technique...

Le Césém se félicite de cet ambitieux projet, d'intérêt hautement symbolique, qui a bien avancé maintenant dans sa phase pré-opérationnelle (business plan, certification, statuts) et qui participera sans doute non seulement au désenclavement de l'île en offrant à la population plusieurs options pour voyager à partir du 1er trimestre 2022 et à des tarifs plus attractifs (jusqu'à 30% moins chers que ceux de la concurrence), mais il contribuera également au développement du tourisme local.

2 | Page

Si, pour sa première année d'exploitation, Zéna Airlines déploiera ses ailes exclusivement vers deux

destinations, La Réunion (l'aéroport de Pierrefonds à Saint-Pierre et Roland Garros à Sainte-Clotilde) et la France continentale (Orly et Marseille), l'ouverture à l'international est envisagée dès la 2ème année, notamment vers Madagascar et les Comores. La compagnie sera également positionnée pour l'ouverture du marché gazier au nord du Mozambique. Mais au préalable, la société aura formé son personnel navigant et commercial. La considération des attentes de la population de Mayotte est également au cœur de la stratégie de la compagnie avec la mise en oeuvre de vols spéciaux pour le pèlerinage vers la Mecque.

Le Césém se réjouit que les porteurs du projet adoptent une démarche en faveur de l'environnement en prévoyant de mesures pro-environnementales dans les cahiers des charges de l'ensemble des prestataires qui travailleront avec la compagnie.

Enfin, l'étude sur les opportunités de développement de la desserte aérienne à Mayotte commanditée auprès d'Airbus Consulting permet d'inscrire le projet dans une dimension économique et sociale parfaitement maîtrisée, tenant compte des contraintes techniques et de l'existence d'une concurren-

ce sur les destinations envisagées...mais qui a encore besoin de consolidation sur le plan financier. D'un coût global de 25 M€, le plan de financement du projet n'est pas encore bouclé. Les représentants de Zéna Airlines attendent du Département sa contribution à plus d'un titre : 1° une subvention d'investissement, 2° une prise de participation au capital social de la compagnie et enfin 3° de servir de caution à la compagnie pour l'acquisition de ses avions. A défaut de caution du Conseil Départemental, les porteurs feront appel à des fonds d'investissement étrangers notamment.

Parce que les mahorais réclament depuis longtemps une compagnie aérienne locale à laquelle ils puissent s'identifier, ils sont prêts à participer au financement de la compagnie en création par une levée de fonds.

Il est d'une importance capitale que tant le Département que la population mahoraise se mobilisent pour que cet outil qui ferait leur fierté voit effectivement le jour et qu'il soit entre les mains des acteurs locaux au niveau de la sphère décisionnelle. Il en va de l'indépendance de la compagnie.

Au-delà de l'enjeu d'indépendance de cet outil économique, il ne faudrait pas perdre de vue l'objectif ultime poursuivi qui demeure l'élargissement de l'offre de services de transport aérien à la population. Autrement dit, l'ouverture à la concurrence du ciel mahorais, synonyme de baisse des prix des billets d'avion et donc de davantage de mobilité pour les mahorais pour découvrir le monde.

A l'heure où la DGAC, après avoir désigné un Délégué en charge du suivi du projet d'allongement de la piste de l'aéroport de Pamandzi, annonce le démarrage des travaux proprement dits de l'ouvrage en 2023, le Césém sait compter sur la vigilance de tout un chacun pour atteindre ensemble cet objectif vital pour l'ouverture du ciel mahorais.

Abdou S. DAHALANI
Président du CESE Mayotte

Ile Maurice

COVID-19 : Le point sur l'épidémie à Maurice



22 juillet 2021



Ile Maurice ▾

Près de 1000 nouveaux cas ont été enregistrés en une semaine à Maurice. C'est un record. Et ce, alors que la vie reprend son cours normal et que les frontières rouvrent. Que faut-il savoir sur la hausse des cas, les campagnes de vaccination ainsi que la réouverture des frontières ?

Ce qu'il faut savoir sur les nouveaux cas. Depuis lundi, 756 cas ont été répertoriés dans l'île. Un record depuis le début de l'épidémie à Maurice avec 368 cas enregistrés en un seul jour le mardi 20 juillet. Ce chiffre peut faire peur, puisque l'île étant petite et les activités ayant repris leur cours normal, le virus semble être partout. Cependant, il faut garder en tête que près de 500 des cas répertoriés cette semaine viennent de trois dortoirs d'employés d'usine. D'ailleurs, ces dortoirs ont été transformés en centre de quarantaine et les lieux ont été sécurisés.

Les employés d'usine ayant été testés positifs à la COVID-19 sont, donc en isolation et sous strict, et un exercice de contact tracing a été effectué pour retracer tous ceux avec qui ils ont été en contact. Ce qui pourrait inquiéter, c'est que ces employés d'usines ayant été infectés à la COVID-19 avaient été vaccinés. Ils ne présentent, donc, pas de symptômes pour la plupart et il pourrait donc être difficile de retracer ceux qu'ils auraient pu infecter.

Au-delà des employés d'usines résidant dans ces trois dortoirs, des cas ont été répertoriés en quarantaine ainsi que lors des exercices de contact tracing. Ce qui devrait inquiéter le plus ce sont les cas qui ont été enregistrés dans les COVID Testing Centres. Plus d'une centaine de cas ayant été détectés dans les COVID Testing Centres depuis le début de la semaine. A aujourd'hui, seuls les dortoirs infectés ainsi que le village de Bois-Chéri dans le sud de l'île sont en zone rouge. La Tour Koenig et l'Amitié semblent aussi être sous surveillance des autorités puisque des exercices de dépistage de masse y ont été effectués.

Les vaccins alors ? Les campagnes de vaccination suivent leurs cours sur l'île. L'administration de premières doses du vaccin Sinopharm se fait dans plusieurs sites de vaccination de l'île alors que le vaccin Sputnik V se fait au centre de vaccination de Castel. La priorité est donnée aux personnels enseignants et non-enseignants, à ceux travaillant dans le tourisme, au personnel de l'aéroport ainsi que de la compagnie Air Mauritius et du port. Pour se faire vacciner, il faut encore passer par l'Economic Development Board afin de s'enregistrer. L'organisme vous donnera par la suite un rendez-vous. Le vaccin Pfizer que Maurice devra recevoir en août sera réservé aux enfants.

Éclairage : quand le spectre du licenciement plane sur l'hôtellerie



28 juillet 2021

L'ouverture partielle des frontières le 15 juillet n'a vu que 1 500 arrivées, dont de nombreux Mauriciens. Les opérateurs attendent l'ouverture totale en octobre pour une véritable reprise.

Première victime de la pandémie, l'industrie du voyage et du tourisme a mobilisé jusqu'ici Rs 8,5 Mds de l'État pour soulager quelque 50 000 employés à travers deux plans de soutien, le *Wage Assistance Scheme* (WAS) et le *Self-Employed Assistance Scheme* (SEAS). « Nous avons fourni un soutien financier substantiel pour maintenir la capacité de cette industrie à rebondir », explique le ministre des Finances, Renganaden Padayachy, qui rappelle qu'une des

composantes essentielles de la relance du secteur passe impérativement par la réouverture des frontières. Ce qui a été partiellement fait le 15 juillet avec seuls 1 500 visiteurs, dont un grand nombre de Mauriciens.

Pour autant, les opérateurs visent sur la réouverture complète des frontières le 1er octobre pour une véritable reprise touristique. Une condition sine qua non pour l'Association des hôteliers et restaurateurs de l'île Maurice (AHRIM) pour ne pas avoir recours au dégraissage. *«Par le biais du WAS, l'État a contribué, durant les mois de fermeture des frontières, entre 45 % et 70 % des coûts salariaux mensuels des opérateurs touristiques. Nous estimons essentiel, pour la survie de leurs activités, que cette forme de soutien se maintienne au moins jusqu'à ce que la reprise se confirme avec un volume soutenu d'arrivées touristiques.»* L'association souligne que les opérateurs ont pu tenir bon depuis mars 2020, exception faite de quelques fermetures dramatiques. *«La grande majorité de nos membres ont pu respecter le projet national de maintenir les emplois, les charges salariales étant assumées à moitié en moyenne par l'État. Sans la continuité de cette aide, il sera quasiment impossible de tenir durant les mois à venir.»*

Certes, il n'y a aucune garantie que les opérateurs décident sur la base d'un faible flux touristique de maintenir leurs activités ou, à défaut, de restructurer leurs opérations pour devenir plus agiles face aux effets économiques du Covid qui pourrait perdurer. Pradeep Dursun de *Business Mauritius*, l'instance suprême du secteur privé, n'écarte pas les risques de licenciements. Il suggère donc que l'État maintienne pendant un certain temps une forme d'assistance pour éviter une vague de licenciements, qui engendrerait à terme une crise sociale. *«Il faut voir la reprise à l'échelle nationale pour un ensemble de secteurs et non se limiter spécifiquement au tourisme, même s'il constitue le moteur de notre croissance économique. Sans doute, il y a des réalités du marché avec la situation sanitaire sur le continent européen, d'où proviennent majoritairement nos voyageurs. Ce qui pourrait affecter nos arrivées touristiques dans l'immédiat. Toutefois à partir d'octobre, la donne devrait changer dans ces pays et il faudra alors mettre le paquet pour en profiter au maximum. Cependant, si la mayonnaise ne monte pas dans cette industrie, il faudra revoir son business model pour mieux s'adapter aux exigences de cette nouvelle normalité»*, explique Pradeep Dursun.

Transparence : Face à une industrie qui emploie directement et indirectement 120 000 personnes et qui génère avant la crise Rs 60 milliards de recettes en devises étrangères et contribuait jusqu'à 24 % du PIB, un éventuel effondrement entraînerait une crise systémique avec des conséquences sociales désastreuses. Mais faut-il pour autant tout mettre sur le dos du Covid et épargner les hôteliers qui n'ont pas su se constituer un coussin financier pour faire face aux lendemains difficiles, comme c'est le cas actuellement.

C'est d'ailleurs toute l'argumentation d'Atma Shanto, syndicaliste et négociateur de la Fédération des travailleurs unis, dont les quatre syndicats membres représentent 20 % de la main-d'œuvre du secteur. *«Les employés travaillent dans des conditions difficiles, avec de longues heures et ne respectant pas souvent les 11 heures de repos imposées par la loi. Il est clair qu'avec la fin de l'assistance financière de l'État, les risques que certains opérateurs hôteliers prennent comme prétexte la situation financière difficile pour licencier sont réels. En même temps, on est en droit de savoir s'il y a de la transparence au niveau des fonds avancés aux hôteliers sous différentes formes, dont la MIC, pour garder leurs hôtels hors de l'eau. Autant que nous sachions, il n'y pas eu d'enquêtes pour savoir si ces fonds sont utilisés à bon escient.»* Il souligne tristement comment dans le passé, le fameux stimulus package décaissé par l'ancien régime a été utilisé à des fins personnelles par certains patrons au lieu de sauver financièrement des entreprises en difficulté.

Quid des principaux groupes hôteliers confrontés aux risques de licenciements ? *Beachcomber Resorts & Hotels* n'envisage pas de soumettre une demande de licenciements au *Redundancy Board* et ne prévoit pas d'ailleurs d'y avoir recours aussi longtemps que cela pourra être évité. *«Nous savons tous que la reprise du secteur sera lente et longue. Le support de l'État à travers le WAS nous a aidés de manière significative ces 16 derniers mois. Nous espérons que cette mesure sera maintenue au-delà du 30 septembre pour accompagner l'industrie pendant ces phases de réouverture. Le redémarrage du tourisme sera progressif et nous ne retrouverons pas les niveaux pré-Covid avant octobre 2023»*, analyse la direction du groupe.

Entre-temps, des activités annexes dans la périphérie de l'hôtellerie ont commencé à subir des dommages collatéraux. Outre les chauffeurs de taxi, les restaurateurs et autres marchands de plage qui se retrouvent en chômage technique, d'autres opérateurs de voyages ont carrément cessé leurs activités. Par exemple, *Connections* a dû mettre la clé sous le paillason en début d'année, jetant sur le pavé 90 employés. Après plus de 50 ans, *Concorde*, filiale du groupe *Medine*, a fermé, en mai, le business ayant baissé de 90 % depuis mars 2020 avec l'absence de touristes et la fermeture des frontières. Avec un modèle qui reposait essentiellement sur le tourisme, la compagnie n'avait en effet engrangé aucun revenu depuis plus d'un an, avance son directeur, Bruno Lebreux, rappelant *«qu'au vu des pertes encourues et sachant que Concorde montrait déjà des signes de faiblesse dans un contexte mondial de digitalisation qui laisse de moins en moins de place aux prestations de service qu'elle proposait, la décision a été prise en février de fermer la compagnie»*.

Toujours est-il que l'hôtellerie croule aujourd'hui sous un endettement massif de Rs 70 Mds et qu'il faudra compter au moins Rs 15 Mds qui viendront s'y ajouter chaque année. Difficile dans une conjoncture marquée par une crise sanitaire mondiale de prévoir une reprise touristique durable alors même que les nouveaux variants interpellent et rappellent aux touristes-voyageurs que les priorités sont peut-être ailleurs.



27 juillet 2021



Sen Ramsamy : «La destination Maurice ne joue plus dans le haut de gamme»

EXTRAITS

[Le secteur touristique](#) aborde un virage critique. Dans les mois à venir, les hôteliers devront travailler d'arrache-pied en vue de rattraper le retard perdu, mais aussi pour se repenser. Dans cet entretien, le Managing Director de Tourism Business Intelligence, Sen Ramsamy, estime que la politique de réouverture des frontières est une bouffée d'oxygène pour les opérateurs et l'économie en général. Brossant une analyse sans concession, il souligne que le tourisme stagne depuis une bonne dizaine d'années. Plus que jamais, l'industrie a besoin d'un leadership qui inspire et d'entrepreneurs qui osent.

La première phase de la réouverture des frontières a été enclenchée le 15 juillet. Nous n'avons pas droit à l'erreur car sinon, cela pourrait être catastrophique pour le secteur. Quels seront les enjeux pour ce secteur déjà sous perfusion ?

L'année dernière avec environ 300 cas de contamination, notre pays était hermétiquement fermé au reste du monde. Cette année, avec parfois plus d'une centaine de cas en une seule journée, nous ouvrons le pays. Cela prouve que notre demande pour la réouverture des frontières depuis l'année dernière était une demande juste et réfléchie. Plusieurs autres pays l'ont fait et ils ont appris à vivre avec le virus. Ils ont ainsi remis leur économie sur les rails et ils n'ont pas eu à distribuer des milliards pour garder les entreprises à flot. La décision du gouvernement de rouvrir nos frontières, même tardivement, avec des dates précises, est une bouffée d'oxygène pour notre économie et la stabilité sociale.

Quand le tout premier vol s'approchait de Maurice le matin du 15 juillet dernier, cela a été un moment de grande émotion pour beaucoup de Mauriciens. Au passage, je dois féliciter le vice-Premier ministre et ministre du Tourisme pour sa belle prestation sur CNN.

Je note aussi avec satisfaction la campagne de nettoyage qui a démarré dans le pays par l'Office du tourisme (MTPA) et le ministère de l'Environnement. Je dois ajouter, cependant, que j'ai aussi organisé beaucoup de campagnes de nettoyage durant mes 35 années de carrière dans le tourisme, et je suis arrivé à une conclusion regrettable : les campagnes sporadiques ne servent à rien car certains Mauriciens ne vont jamais comprendre et ils continueront à salir notre pays en toute impunité. Il faut une approche différente, plus réaliste et efficace, comme à Dubaï et Singapour, pour garder notre pays durablement propre.

Sur le plan de l'aérien, Air Mauritius en première ligne malgré sa situation difficile, est consciente de l'énorme responsabilité qui repose sur ses ailes pour la réussite de cette réouverture et la relance du tourisme. Les employés d'hôtels ont retrouvé le sourire et sont déjà sur le qui-vive pour que le séjour des visiteurs soit aussi agréable que mémorable. Ce sont des signes encourageants pour notre tourisme et notre économie.

Cela dit, au-delà des mesures sanitaires à être respectées, le plus gros défi pour Maurice est le nombre grandissant de cas de contamination que nous notons ces derniers temps. C'est inquiétant au moment où nous amorçons un tournant décisif pour notre avenir économique et notre stabilité sociale. Après mars 2020 et mars 2021, on n'a aucune idée de ce que nous réserve mars 2022. Il faut s'y préparer déjà. D'où la nécessité absolue pour tous les Mauriciens de faire preuve de responsabilité, de discipline et de patriotisme. L'indiscipline d'une poignée de Mauriciens coûte des milliards au pays en cette période noire de notre histoire. Il faut savoir que les visiteurs

potentiels vont se renseigner sur la situation de la pandémie dans l'île avant de se payer un voyage coûteux vers Maurice. Tout aussi inquiétant est le niveau d'hygiène, de propreté et la qualité des services de santé en général dans nos hôpitaux.

Si les Mauriciens sont généralement habitués à un service hospitalier plutôt médiocre, les étrangers sont choqués par cette situation, surtout à un moment où la propreté et l'hygiène demeurent une nécessité absolue. Avec la réouverture, imaginez des cas où des étrangers sont testés positifs et donc obligés d'aller à l'hôpital. Autant le personnel de santé est peut-être bien formé en matière de soins médicaux, autant nos hôpitaux sont dépourvus d'une gestion professionnelle en termes de 'housekeeping', de restauration, d'hygiène et de qualité de servi

Le ministre des Finances émet l'hypothèse que nous pourrions accueillir 650 000 touristes d'ici douze mois. Est-ce réaliste ?

Si Maurice a pu faire venir presque 1,4 million de visiteurs en une année (2018 et 2019), pourquoi serait-il si difficile d'attirer 650 000 d'ici juin 2022, ou 350 000 jusqu'à fin décembre 2021 d'autant plus que Maurice et les marchés émetteurs seraient majoritairement vaccinés. Cependant, la réaction du marché à la propagation du virus et à ses multiples variants, la possibilité d'un reconfinement en Europe et ailleurs, l'évolution de la situation locale d'ici à mars 2022, notre capacité totale en sièges d'avion jusqu'à juin 2022 sont autant de facteurs qui prolongent l'incertitude.

Aussi déterminante serait la posture d'Air Mauritius avec la 'watershed meeting' repoussée à janvier 2022. Je le dis depuis des années : l'accent sur le nombre de visiteurs n'est pas une bonne stratégie. Il faut savoir exactement ce que nous voulons du tourisme : plus de touristes, ou plus d'argent du tourisme ?

Le choix doit être clair. Saviez-vous, par exemple, que Maurice n'a pas la capacité d'héberger à la fois 650 000 touristes et 50 000 retraités long séjour dans nos hôtels, comme préconisé dans le Budget ? Notre capacité hôtelière est d'environ 13 000 chambres. Dans la parahôtellerie, on compte 8 000 chambres. Au lieu de faire une projection sur neuf mois, j'aurais préféré une projection jusqu'au 31 décembre 2021 pour ensuite fixer un objectif plus réaliste pour l'année calendaire 2022, comme on le fait normalement.

Idéalement, ce serait mieux de se fixer un objectif de Rs 50 milliards en recettes touristiques sur douze mois ouvrables plutôt que de jouer sur plusieurs scénarios d'arrivées touristiques improbables. Cet objectif en devises étrangères aurait permis à l'ensemble des opérateurs du tourisme de se retrousser les manches et travailler plus dur pour atteindre cette somme.

Et c'est possible de gagner plus d'argent avec moins de visiteurs ?

Il suffit d'un peu d'imagination, d'expérience, de business flair et des actions fortes pour y parvenir. Autant la destination Maurice a de gros défis à relever, autant elle a de belles cartes à jouer pour reprendre sa place de leader du tourisme dans cette partie du monde. Notre tourisme pourrait être un modèle pour bien d'autres destinations dans le monde. Mais il faut reconnaître que cela fait longtemps déjà que le tourisme mauricien a perdu son sens de créativité et d'innovation. D'ailleurs, beaucoup dans l'industrie se pressent pour retrouver leur zone de confort illusoire au lieu de retracer notre *Product life cycle*. Notre tourisme stagne depuis une bonne dizaine d'années. Il a besoin d'un leadership qui inspire et d'entrepreneurs qui osent.

Ceux qui ont foulé le sol à l'ouverture des frontières doivent passer par une quarantaine de 14 jours. Pensez-vous qu'il y aurait dû avoir un contrôle plus rigoureux mais pas une quarantaine ?

Ma lecture de l'annonce faite par le gouvernement est un peu différente. La quarantaine de 14 jours sera applicable seulement aux passagers non vaccinés. Les visiteurs vaccinés seront, eux, libres de mouvement dans l'enceinte de l'hôtel. Pour ce qui est d'un contrôle plus rigoureux aux frontières, comme vous le suggérez, je pense que cela s'appliquerait en toute circonstance à l'aéroport comme au port et pour tout le monde sans distinction, quarantaine ou pas. Mais n'oublions pas que dans les grands aéroports en Europe, il n'y a presque pas de contrôle sanitaire rigide, si ce n'est discrètement peut-être. Vouloir démontrer qu'ici nous sommes très rigoureux et efficaces en contrôle sanitaire rassurerait les voyageurs, certes, mais il ne faut pas trop en faire au point de créer un sentiment de peur chez des vacanciers qui viennent chercher la joie de vivre chez nous. Cela aussi pourrait freiner la relance envisagée. Cette rigueur à l'aéroport devrait aussi être appliquée dans nos hôpitaux et dans les lieux publics. La reprise doit se faire dans l'ordre et la discipline, mais aussi dans la manière de faire et dans les bonnes attitudes du personnel à l'hôpital, à bord des avions, à l'aéroport comme dans les hôtels.

Union des Comores

Covid-19-Niveau de circulation du virus - Les Comores sur «la liste verte » de la France



Le pays avait renforcé le dépistage systématique aux frontières comme ici à l'Aéroport de Habaya (Photo. Omas).

24 juillet 2021

Al-watwan

Le premier journal des Comores

La nouvelle est tombée vendredi 23 juillet dernier. L'information a été publiée sur le site officiel du gouvernement français. Les Comores tout comme les pays tels que la Nouvelle-Zélande, la Serbie, entre autres, sont classés « verts » pour la classification française des pays sur la base des indicateurs sanitaires.

La ministre comorienne de la Santé, qui se réjouit de cette nouvelle, estime toutefois que "nous avons gagné une bataille mais pas la guerre. Nous devons redoubler de vigilance". Le lendemain de ce classement, le pays enregistre à Ndzuani trois cas de la Covid-19. La vigilance est de mise.

L'Union des Comores est passée en liste "verte" pour la France. Cette information a été relayée sur le site officiel du gouvernement français vendredi 23 juillet dernier. En effet, sont classés "verts" les pays et territoires dans lesquels "aucune circulation active du virus n'est observée et aucun variant préoccupant n'est recensé".

Les pays classés en liste « verte » sont l'Albanie, l'Arabie Saoudite, l'Australie, la Bosnie, Brunei, le Canada, la Corée du sud, les États-Unis, Hong-Kong, Israël, le Japon, le Kosovo, le Liban, la Macédoine du nord, le Monténégro, la Nouvelle-Zélande, la Serbie, Singapour, Taïwan, l'Ukraine, l'Union des Comores et Vanuatu qui viennent s'ajouter aux pays de l'espace européen.

Pour la ministre de la Santé, Loub Yacout Zaidou, "c'est une fierté" mais surtout "une reconnaissance au chef de l'Etat" pour avoir fait de cette lutte sa préoccupation quotidienne. "Cette fierté, je la partage avec les membres du gouvernement, les équipes de coordination, les partenaires, les équipes sur le terrain ainsi que la société civile qui ont contribué à ces résultats", se réjouit-elle, estimant toutefois que c'est une bataille gagnée mais pas la guerre. "Je demande à la population de se faire vacciner et respecter les mesures barrières", a-t-elle conseillé.

Pour le docteur Djabir Ibrahim, responsable de la communication de la coordination chargée de la lutte contre la Covid-19, "il est tout à fait normal que nous soyons classés sur une liste verte car le taux de positivité aux Comores est inférieur à 1". Le médecin ajoute : "nous avons un taux de positivité de 2. Maintenant, on teste beaucoup et le taux de positivité est inférieur à 1. Mais la maladie est toujours là, et nous surveille".

3 cas enregistrés samedi à Ndzuani - Dr Djabir citera l'exemple des personnes qui se font vacciner au Chn El-Maarouf et qui sont soumises systématiquement au test de dépistage avant la vaccination. De l'avis du médecin, une épidémie, "c'est comme la météo", elle peut être calme un moment et basculer tout d'un coup. "Ce classement en vert, c'est un argument scientifique.

Mais ce n'est pas le moment de lâcher le respect des mesures barrières, surtout qu'au moment où nous sommes classés sur une liste verte, nous avons des résultats catastrophiques à Ndzuani, où l'on vient d'enregistrer ce jour, 3 nouveaux cas positifs, dont un à la prison de Koki et c'est très alarmant ", a déclaré le médecin qui insiste sur la vigilance et le respect des mesures barrières. "Nous devons être extrêmement vigilants surtout, ceux qui veulent célébrer les mariages", conseille-t-il.

Notons que les Comores ont mis en place des mesures barrières pour lutter contre la Covid-19 après la déclaration du premier cas le 30 avril 2020. Après l'arrivée de la deuxième vague en début de l'année, qui a fait des dizaines des décès, le gouvernement s'est vu dans l'obligation de renforcer les mesures barrières. Ainsi, le port du masque a été rendu obligatoire. Les autorités ont recommandé avec insistance la distanciation physique et l'interdiction des rassemblements, entre autres.



24 juillet 2021

Al-watwan

Le premier journal des Comores

La deuxième campagne d'injection du vaccin Sinopharm a démarré mercredi 14 juillet dernier. En seulement six jours, 147. 129 personnes ont déjà reçu leur première dose du vaccin chinois, soit, en moyenne, 24 000 personnes par jour. Au total, 147 129 ont reçu la première dose de Sinopharm, vaccin utilisé dans la lutte contre la Covid-19 aux Comores au cours de cette deuxième campagne lancée mercredi 14 juillet dernier. «A Mwali, sur 8 172 personnes ciblées, 2 005 sont déjà vaccinées. A Ndzواني, 7 484 sur 52 947 et à Ngazidja, 13 003 sur 86 010 prévues. Ce qui fait un total de 147 129 de personnes vaccinées sur 22492 de la population visée », selon Idjabou Bakari, citant des chiffres compilés mardi 20 juillet.

A Ngazidja, la majeure de laboratoire du centre hospitalier de Moroni Mbuweni (Pmi), Tarima Saïd Hachim en témoigne. Selon elle, «depuis le lancement de cette campagne mercredi dernier, une foule immense se fait vacciner. De tout âge confondu, nombreux sont ceux qui viennent attendre devant le Pmi avant même que nous laborantins venions commencer notre travail ».

Un enthousiasme aussi noté à Mwali, où selon le coordinateur insulaire. Le Dr Abdoulanziz Hassanaly explique que « jusqu'hier, vendredi, marquant le neuvième jour de cette campagne, environ 50% des habitants de l'île de Mwali ont été vaccinés ».

À Ndzواني, les bousculades sont au rendez-vous, selon le coordinateur insulaire de l'île, le Dr Anssoufoudine Mohamed qui trouve que « contrairement à la première campagne de vaccination du 10 avril, cette étape-ci, de plus en plus nombreux sont ceux qui se présentent dans les sites de vaccination ».

Cependant, comme tout médicament, le Sinopharm peut provoquer certains légers effets secondaires qui se recensent sur l'ensemble du territoire.

Ce sont surtout les personnes âgées de plus de 40 ans qui s'entassent dans les différents sites du pays. Le coordinateur insulaire de l'île de Ngazidja, le Dr Issa Ben Imani est convaincu que «d'ici la fin de la campagne, le pourcentage des personnes vaccinées battra le record du pourcentage ciblé».

La Gazette

des Comores

23 juillet 2021

Un vol charter pour les Comoriens bloqués à Madagascar

L'agence Comores Voyage a annoncé dans un communiqué le rapatriement de Comoriens bloqués à Madagascar depuis les fermetures des frontières malgaches avec Moroni début 2020 à cause de la crise sanitaire de coronavirus. Le vol charter annoncé pour le 26 juillet prochain prévoit de ramener à Moroni 162 passagers.

Un ouf de soulagement pour une partie des Comoriens bloqués à Madagascar, ne pouvant plus rentrer à cause de la fermeture des frontières entre Antananarivo et Moroni. En effet, l'agence Comores Voyage s'est proposé en solution palliative pour rapatrier quelques 126 personnes à Moroni, proposant un vol charter Antananarivo-Moroni le 26 juillet prochain. C'est en collaboration avec la communauté des étudiants comoriens à Madagascar (CECOM) et la compagnie aérienne Air Seychelles représentée par Rogers aviation, que Comores Voyage organise ce vol charter avec un airbus A320 de 150 places en économique et 12 places en business avec un tarif du billet de 240.000 kmf selon le communiqué publié par l'agence Comores Voyage.

Joint par nos soins, le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidie fait savoir que les autorités vont accompagner cette initiative en vue de la facilitation des démarches. « Nous allons faire un accompagnement pour les démarches pour qu'ils retrouvent leurs familles respectives ».

Pour mémoire, lors de la première vague de la Covid-19, le gouvernement avait mis les bouchées doubles pour rapatrier les Comoriens bloqués à l'extérieur. Une opération qui s'est traduite par un échec, surtout pour ceux qui se trouvent hors de la France car le nombre de vols mis à leur disposition était largement insuffisant.

L'Agence Française de Développement annonce 20 millions d'euros pour rénover 45 établissements d'enseignement



26 juillet 2021

JDM

Signature, le 19 juillet, de la convention de financement de l'AFD au ministère des Finances

Le Projet d'appui à l'amélioration de l'environnement scolaire (PAES) est le plus important jamais engagé par l'Agence française de développement (AFD) dans le secteur de l'Education aux Comores. Quatre lycées dont deux à Ndzuanu, 22 écoles primaires et 19 collèges seront entièrement rénovés et dotés de l'ensemble des outils et autres infrastructures. Les fonds proviennent de l'enveloppe de 150 millions d'euros allouée à l'Union des Comores par la France le 22 juillet 2019.

L'ambassadrice de France aux Comores, Jacqueline Bassa-Mazzoni, et le ministre de l'Education nationale des Comores, Moindjié Mohamed Moussa, ont annoncé, lundi 19 juillet « un grand projet » de réhabilitation de 45 établissements d'enseignement pour un montant total de 20 millions d'euros (près de 10 milliards de francs comoriens). Ce projet est la composante « Education » du Projet de développement France-Comores (PDFC).

Une convention de financement a été actée par l'ambassadrice et le ministre comorien des Finances, Said Ali Said Chayhane au cours d'une cérémonie à laquelle avaient pris part Jean-Benoît Perrot-Minnot, directeur par intérim de l'Agence française de développement (Afd) et de nombreux cadres comoriens en charge de l'Education.

Quatre lycées dont deux à Ndzuanu (Anjouan), 22 écoles primaires et 19 collèges seront entièrement rénovés et dotés de l'ensemble des outils et autres infrastructures. « Le projet d'amélioration de l'environnement scolaire permettra la réhabilitation globale des infrastructures d'environ 45 établissements publics du primaire, du collège et du lycée repartis sur l'ensemble des îles dont les quatre lycées de référence de Fomboni, Mutsamudu, Domoni et Moroni », souligne un communiqué de presse.

La convention signée permettra d'assurer « la réhabilitation du bâti, la construction de locaux manquants, la mise à niveau de l'accès à l'eau et à l'assainissement, la gestion des déchets, l'aménagement d'espaces extérieurs », selon le communiqué qui ajoute « la création de bibliothèques et de salles de travaux pratiques ou de laboratoires » dans le but de répondre « aux meilleurs standards en termes de construction bioclimatique et de résilience au changement climatique ».

La problématique de la formation technique des jeunes se pose avec acuité

L'ambassadrice de France a rappelé les engagements de la France contenus dans le Document cadre pour le partenariat (DCP) signé à Paris, le 22 juillet 2019, par les gouvernements français et comorien. Les deux parties se sont engagées à impulser une dynamique nouvelle de leur coopération en misant beaucoup sur le renforcement du capital humain, l'une des conditions préalables à l'amorce d'une politique de promotion de l'emploi aux Comores.

Le taux de chômage aux Comores est estimé à « 40% » pour les 25-35 ans, d'après les dernières statistiques officielles de la Banque mondiale. Pour de nombreux spécialistes comoriens, la

problématique du chômage aux Comores ne peut pas être réglée sans des solutions nouvelles sur la formation des jeunes.

Les autorités éducatives comoriennes veulent ainsi concentrer leurs efforts dans la formation technique et professionnelle en permettant une chance aux jeunes de mieux s'orienter vers des métiers pour pouvoir mieux réussir leur intégration dans les milieux professionnels. Le pays compte quelque « 93 structures privées de formation technique et professionnelle dont 23 à Ndzuani (Anjouan) et 70 à Ngazidja (Grande Comore) », d'après des sources du ministère de l'Education nationale. Mais toujours est-il que les cours ne permettent pas l'acquisition des connaissances pratiques.

L'Union des Comores dispose d'une école de pêche, d'un centre horticole et d'un institut universitaire des technologies (IUT) à l'Université des Comores. Mais le pays manque cruellement des centres de formations techniques spécialisées susceptibles d'offrir de techniciens supérieurs qualifiés dans de nombreux domaines.

Le projet, porté par le gouvernement comorien et financé par l'Agence Française de Développement (AFD), va donc répondre à ce besoin de former des jeunes aux métiers à partir du collège et pousser les jeunes lycéens à mieux faire leurs choix sur des métiers dans la plomberie, l'électricité, la couture, la mécanique auto, le bâtiment, la maintenance, entre autres.

Déjà, un autre projet financé par l'Union européenne à hauteur de 6,6 millions d'euros a permis de préparer le terrain de la formation en mobilisant le curricula nécessaire et les autres supports pédagogiques pour offrir aux établissements les programmes d'enseignement technique.

Vers la création d'un Bac Pro en 2025

Le Projet d'appui à la formation technique et professionnelle (PAFTP), exécuté depuis 2014, a été mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie de développement de la Formation Technique et Professionnelle (SDFTP) validée en 2012 par le gouvernement comorien et qui a abouti à l'adoption, en juillet 2013, de la « Loi d'Orientation de la formation technique et professionnelle (LOFTP) ».

Le but recherché est d'accompagner les jeunes « dans le processus d'insertion à la vie active » avec l'idée de « former plus de 10 000 jeunes d'ici à 2035 » et les encourager « dans une voie de qualification de type professionnelle ». On parle ainsi d'un Bac pro d'ici à 2025. « C'est notre ambition. Nous voulons privilégier les filières techniques et scientifiques car le pays en a fortement besoin pour réussir sa politique de développement et répondre véritablement à la problématique du chômage des jeunes », a précisé le ministre de l'Education nationale comorien, Moindjié Mohamed Moussa.

À travers la convention signée le 19 juillet, les Comores, avec l'appui de la France, souhaitent donc esquisser des programmes de formations techniques spécifiques et délivrer, soit à partir du collège, soit à partir du lycée « des Brevets de techniciens supérieurs (BTS) et un Diplôme de Qualification Professionnelle (DQP), soit sous la forme d'une formation de 2 ans aboutissant au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ».

Parmi les chantiers retenus dans le Projet d'appui à l'amélioration de l'environnement scolaire (PAES), il y a la réhabilitation du plus grand lycée du pays, le lycée Said Mohamed Cheikh, construit en 1957, et qui a formé la première élite du pays. Le projet de réhabilitation de ces 45 établissements va durer quatre ans, d'après le coordinateur national, Bourhane Nouridine. « Il s'agit de l'un des plus importants programmes d'infrastructures scolaires jamais mis en œuvre en Union des Comores », a souligné l'ambassadrice Jacqueline Bassa-Mazzoni.

Seychelles



23 juillet 2021



Après l'accord avec les Emirats arabes unis, les Seychelles envisagent un accord douanier avec le Japon et l'Inde

Un accord de coopération sur les questions douanières signé avec les Émirats arabes unis (EAU) au début du mois profitera grandement aux opérations douanières dans la nation insulaire, a déclaré vendredi un haut responsable.

Désormais, les autorités souhaitent un accord similaire avec le Japon, afin de faciliter le processus d'importation de voitures.

La secrétaire principale au Commerce, Cillia Mangroo, a déclaré lors d'une conférence de presse que l'accord du 6 juillet avec les Émirats arabes unis "aidera à résoudre divers problèmes, notamment l'accélération des procédures nécessaires en cas de sous-facturation, de fraude et de produits contrefaits".

La coopération contribuera également à garantir des évaluations et une collecte précise des droits et taxes sur les marchandises échangées entre les deux pays.

"Nous bénéficions également d'une assistance technique dans le cadre de cet accord, qui nous permettra d'être assistés par les Émirats arabes unis alors que nous travaillons sur les réformes stratégiques des douanes et les Émirats arabes unis aideront également les Seychelles à renforcer les capacités de leur personnel", a ajouté Mme. Mangroo.

L'accord est le premier du genre signé entre les Seychelles et tout autre pays et le secrétaire principal a déclaré que les Seychelles envisageraient de former des partenariats similaires à l'avenir avec des pays avec lesquels la nation insulaire fait beaucoup de commerce.

Il s'agit notamment de l'Inde, de l'Afrique du Sud et du Japon, ce dernier avec lequel les Seychelles rencontrent un certain nombre de difficultés, notamment avec l'importation de voitures.

"Nous avons récemment reçu de nombreuses plaintes concernant des personnes achetant des voitures au Japon, directement avec des agents ou des sociétés de maisons de vente aux enchères, ce que nous avons découragé par le passé", a déclaré Mme. Mangroo,

"Ce que nous voyons maintenant, c'est que beaucoup de gens perdent de l'argent parce qu'ils sont trompés ou arnaqués et qu'ils n'obtiennent pas la voiture pour laquelle ils ont payé et qu'à la fin ils ne peuvent pas récupérer leur argent", a-t-elle ajouté.

Les Seychelles, un archipel de l'océan Indien occidental, ont des réglementations strictes pour l'importation de voitures et cela inclut que la voiture doit être conduite à droite et ne pas avoir plus de cinq ans, entre autres.

Lorsque ces conditions ne sont pas remplies, les véhicules seront saisis par les autorités et cela se produit souvent avec les véhicules importés du Japon car, bien que les importateurs paient pour une voiture répondant à ces exigences, lorsqu'elle arrive aux Seychelles, ce n'est plus le cas.

"Nous conseillons à tous les Seychellois qui souhaitent importer leurs voitures du Japon de consulter la Division du commerce avant de le faire, car nous pouvons vous fournir une liste de concessionnaires agréés, afin de garantir que de telles situations ne se reproduisent pas à l'avenir", a déclaré Mme. Mangroo.

Afrique et Océan Indien



24 juillet 2021



Covid-19 : que sait-on de sa propagation en Afrique ?

DÉCRYPTAGE. La question de la circulation du virus est plus que jamais posée pour le continent en deçà de la catastrophe sanitaire qui lui était promise. (EXTRAITS)

Rappelons que si la vaccination progresse sur le continent africain, elle reste très faible. En effet, sur plus de 3,7 milliards de doses administrées dans le monde, seules 61 millions ont été injectées en Afrique et environ 1,5 % de la population africaine est entièrement vaccinée. Dans le même temps, près de 75 % des doses se sont retrouvées monopolisées par dix pays industrialisés. Outre les problèmes d'approvisionnement internationaux, plusieurs autres raisons expliquent ce faible taux de vaccination, comme l'hésitation vaccinale, les stratégies nationales de vaccination ou les mises à disposition locales.

Une prévalence réelle plus élevée que ne l'indiquent les chiffres officiels

Ces différents facteurs expliquent pourquoi les études de séroprévalence indiquent une incidence de l'infection par le Covid-19 variant [de 2,1 %](#) à 60 % sur le continent. Pour pallier les biais potentiels et fournir des estimations plus précises de l'incidence, l'unité mixte de recherche, TransVIHMI (IRD/Inserm/université de [Montpellier](#)), a développé un test détectant simultanément les anticorps dirigés contre les deux antigènes principaux du Covid-19 (N et S), avec un critère de positivité strict.

Avec ces conditions stringentes, [ces travaux](#) révèlent qu'après la première vague, la séroprévalence dans certaines capitales d'Afrique de l'Ouest et du centre se situait probablement bien au-delà de celle indiquée par les nombres de cas officiellement rapportés : elle aurait été proche de 20 %. C'est par exemple le cas à Kinshasa en République démocratique du [Congo](#), où la prévalence des anticorps anti-Covid-19 en population générale était de 17 % après la première vague.

Ces 20 % constituent le pourcentage minimum que l'on peut affirmer avec certitude, mais la proportion réelle pourrait être plus élevée. En outre, ce pourcentage, valable pour la population générale, ne rend pas forcément compte des disparités régionales et locales. On sait que la dynamique épidémique dépend d'un grand nombre de facteurs médicaux, environnementaux, sociaux et économiques (comme l'ont notamment documenté les recherches en sciences humaines et sociales). Certaines études ont ainsi révélé que la séroprévalence varie fortement selon les zones géographiques et le niveau socioéconomique des habitants.

Quelles implications pour les politiques de santé publique ?

L'observation de cette discordance entre nombre de cas rapportés et résultats des études de séroprévalence appelle donc à précaution. Trois conclusions devraient orienter les politiques santé publique sur le court et le long terme.

Le premier point d'attention porte sur la sensibilité et la spécificité des tests sérologiques. Il est important de repenser leur développement, au vu des différences significatives de séroprévalence pour les tests existants. Afin de refléter le niveau réel de contagion, la performance des tests devra être évaluée sur le territoire africain, en prenant en compte les spécificités locales.

Il faut donc renforcer les capacités locales de détection et développer des outils diagnostiques appropriés aux contextes africains. Cela permettrait non seulement d'obtenir des données de séroprévalence fiables, mais aussi de démultiplier les capacités de tests, et ainsi de refléter fidèlement la dynamique épidémique.



Les accords de partenariat économique: les partenariats en pratique | Édition 2020

L'APE avec l'Afrique orientale et australe



MAURICE

Les tee-shirts écologiques de l'océan Indien débarquent dans les pays voisins et dans l'UE

Les fabricants de textiles à Maurice, conscients de la concurrence venant des sites de production à faible coût salarial, se tournent de plus en plus vers des produits à plus forte valeur ajoutée, issus notamment de la haute technologie, des produits biologiques et du commerce équitable. En conséquence, on assiste à une augmentation des exportations mauriciennes vers l'UE de produits textiles spécialisés, à l'instar des vêtements professionnels (en hausse de 200 % depuis 2012).

Baobab Company, marque de tee-shirts écologiques fondée à Maurice en 1995, illustre parfaitement cette tendance. Inspirés de la nature luxuriante des îles de l'océan Indien, les tee-shirts de Baobab Company sont fabriqués en coton 100 % biologique, sont certifiés

Ecocert et satisfont à la norme «Global Organic Textile Standard». Baobab Company emploie 50 personnes dans ses deux ateliers, l'un à Maurice et l'autre à Madagascar, et exporte des tee-shirts à destination des pays voisins et de l'UE. Grâce à l'APE, les tee-shirts de Baobab Company peuvent entrer sur le marché européen en franchise de droits et sans contingent.

En 2015, Baobab a décidé d'établir une présence commerciale en Europe, choisissant Barcelone comme point d'ancrage. Le magasin nouvellement installé dessert le marché européen en proposant des livraisons rapides de collections limitées et vient compléter les ventes en ligne de la marque.

Maurice exploite stratégiquement les accords commerciaux et d'investissement pour diversifier son économie. Alors que les secteurs qui généraient traditionnellement les recettes d'exportation sont en perte de vitesse, comme la filière sucrière (en raison d'une forte concurrence mondiale) et la filière textile (en raison de l'augmentation des salaires locaux), Maurice a réussi à intensifier progressivement ses exportations dans de nouveaux secteurs, tels que les textiles à plus forte valeur ajoutée, les instruments médicaux et le poisson transformé. Les technologies de l'information et les services financiers sont également des secteurs économiques importants. L'approfondissement de l'accord entre l'UE et l'AOA, en cours de négociation, contribuera à renforcer la croissance durable à long terme de l'économie mauricienne.





SEYCHELLES

Du rhum de l'océan Indien dans votre prochain cocktail

Richard et Bernard d'Offay ont décidé de transformer la passion de leur père et de leur grand-père pour la distillation amateur et l'expérimentation en une activité commerciale ou, plus exactement, en un projet de vie. Les deux frères se sont lancés dans la distillation commerciale et le vieillissement du rhum en 2002 sur le domaine familial de Takamaka, qu'ils ont réhabilité et ouvert au public.

Aujourd'hui, le rhum Takamaka est connu en Allemagne, en Tchéquie et au Royaume-Uni. Il est fabriqué à partir de canne à sucre cultivée localement et vieilli dans des fûts de chêne américains et français. Il se décline en de nombreuses variétés: premium Saint-André (qui porte le nom de la plantation d'épices tropicales où se trouve aujourd'hui la distillerie), noir épicé, extra noir, blanc, noix de coco, ananas, mangue et fruit de la passion.

L'entreprise, qui était au départ un projet mené par deux hommes, emploie aujourd'hui 40 personnes. Les deux frères tiennent particulièrement à garantir des conditions de travail compétitives et à investir en permanence dans l'amélioration des connaissances et des compétences de leur personnel. Aux Seychelles, où la main-d'œuvre est rare, la capacité à retenir cette dernière pendant plus d'une décennie est presque inédite.

Les deux frères exportent actuellement près de 45 % de la production, soit 10 000 caisses par an. Ils entendent porter les exportations à 75 % de la production dans les années à venir.

Le principal ingrédient de la réussite des deux frères? «Faites de votre passion votre métier.»

Les principaux secteurs d'activité de l'économie des Seychelles sont la pêche et le tourisme. Ces dernières années, les Seychelles ont réussi à augmenter leurs exportations de produits de thon frais et préparé à destination de l'UE (de 148 millions d'EUR en 2008 à 234 millions d'EUR en 2018) en bénéficiant du libre accès au marché dans le cadre de l'APE. Pour cet État insulaire, la diversification de l'économie au-delà de la transformation du poisson et du tourisme représente un défi, mais des entrepreneurs tels que les créateurs du rhum Takamaka montrent la voie à suivre.



rum made from the seychelles
takamaka
EST MMII

Mobiliser le commerce et les investissements en faveur du développement durable est l'objectif principal des accords de partenariat économique (APE) conclus entre l'Union européenne (UE) et les États et régions d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). La mise en œuvre des APE a désormais atteint sa vitesse de croisière. En 2019, nous avons mis en œuvre sept accords avec trente-et-un partenaires, dont quatorze en Afrique ; du jamais vu dans aucune autre région du monde. Alors que la mise en œuvre des accords avec nos partenaires africains a démarré un peu plus tardivement, l'APE avec les Caraïbes a déjà fêté ses dix ans d'application.

Les APE constituent un processus évolutif et dynamique qui entre à présent dans une ère nouvelle. La demande en matière d'APE dans la région ACP ne cesse de croître, tout comme le nombre de pays qui rejoignent les accords déjà en place. Le programme se développe également sur le fond, afin de répondre à la demande de divers partenaires d'APE qui souhaitent intégrer de nouveaux secteurs à leurs accords, notamment les services et les investissements.

Entrepreneure à l'honneur

LEADER
MADAGASCAR

Sandrine Rakotovoao développeuse de business

Forte d'un parcours pluridisciplinaire et de son expérience de cadre supérieur dans le secteur privé local, Sandrine Rakotovoao a lancé MadaConsultys fin 2020. Un cabinet d'intermédiation et de facilitation d'affaires dans le secteur de la consultance.

Par Njaratiana Rakotoniana - njara@ecoaustral.com

« L'enjeu du Business Development se trouve aujourd'hui dans le tissage et le renforcement des réseaux d'affaires et autres réseaux professionnels, dans un mélange subtil de commercial, de marketing et de communication. Grâce aux informations partagées et aux relations professionnelles construites au fil du temps, les opportunités surgissent et il faut savoir les saisir au bon moment. » Sandrine Rakotovoao résume en quelques phrases la raison d'être de son entreprise MadaConsultys, lancée au dernier trimestre 2020.

Après un parcours académique classique sanctionné par un master en management obtenu à l'école supérieure de commerce EM Lyon, elle s'est forgée plus de 20 ans d'expérience professionnelle à Madagascar. Elle a débuté sa carrière en 1995 en tant qu'attachée puis responsable commerciale et exploitation pour la compagnie maritime Mer Austral. Elle a ensuite passé quatre ans au sein de Cotona du groupe Socota successivement en tant que chef de département adjoint achats et logistique, responsable finances et budget et chargée de mission relations publiques et juridiques.

Devenir un « partenaire incontournable »

En 2005, elle devient *Project Manager* pour le cluster Textile Mada, une association regroupant une quinzaine d'entreprises des secteurs textile et habillement. Elle a été notamment en charge de la commu-



« Les cabinets conseils souhaitent parfois renforcer leur processus avec une assistance extérieure, et c'est là que j'entre en jeu avec mon expertise. »

nication ou encore des relations et du suivi projets avec les bailleurs de fonds. Sandrine Rakotovoao rejoint par la suite le cabinet FTHM Consulting où elle passe une dizaine d'années en tant que *Business Development Manager*. Elle est chargée du développement commercial et de la communication et s'occupe principalement de la prospection à Madagascar, dans l'océan Indien et en Afrique via l'identification

et le traitement de plus 1 000 appels d'offres. Elle a également contribué au renforcement du réseau de partenaires (cabinets conseils et experts), notamment en Afrique.

Avec ce capital expérience et ayant été sollicitée par d'autres cabinets nationaux et internationaux pour les aider dans le montage d'appels d'offres, Sandrine Rakotovoao s'est mise à son compte pour se positionner

sur ce créneau qu'elle considère comme « très particulier ». Via MadaConsultys, elle veut contribuer à ce que les cabinets de consultance atteignent leurs objectifs qui sont notamment de gagner des appels d'offres et donc des missions. La société agit ainsi en amont en identifiant des opportunités commerciales, les recherches d'expertises et de partenaires, la revue des propositions et l'assistance logistique. « Les cabinets traitent généralement ces sujets en interne, mais parfois ils souhaitent renforcer leur processus avec une assistance extérieure, et c'est là que j'entre en jeu avec mon expertise », souligne-t-elle.

Un partenariat avec un cabinet tunisien

Le défi est aujourd'hui d'asseoir une notoriété pour MadaConsultys auprès de potentiels cabinets partenaires, des consultants et experts individuels à Madagascar comme en Afrique. Elle a développé un partenariat avec un cabinet tunisien qui va mettre en œuvre durant les deux prochaines années le prochain portail d'informations commerciales institutionnelles à Madagascar. Et la société s'est aussi engagée aux côtés du Carrefour des entrepreneurs de l'océan Indien dans l'organisation de la 2^e édition des rencontres régionales économiques prévue à Nosy Be fin septembre. À terme, l'objectif sera d'être le partenaire incontournable des cabinets de consultance dans le montage des appels d'offres, notamment à Madagascar.

24 | L'Eco austral n°350

REVUE

REVUE DE PRESSE REGIONALE éditée par le Bureau du CARREFOUR des ENTREPRENEURS de l'OCEAN INDIEN



SEUL on va parfois plus vite ; ENSEMBLE on va souvent plus loin